

بأمر أنكره الفقهاء ورفعوه إلى الملك الناصر فأمر بأشخاصه إلى القاهرة وجمع القضاة والفقهاء بهجلس الملك الناصر وتكلم شرف الدين الزواوي المالكي وقال إن هذا الرجل قال كذا وكذا وعدد ما أنكر على ابن تيمية واحضر العقود بذلك ووضعها بين يدي قاضي القضاة وقال قاضي القضاة لابن تيمية ما تقول قال لا إله إلا الله فأعاد عليه فأجاب بمثل قوله فأمر الملك الناصر بسجنه فسجن أعواماً وصنف في السجن كتاباً في تفسير القرآن سماه بالبحر المحيط في نحو أربعين مجلداً ثم إن أمه تعرضت للملك الناصر وشكت إليه فأمر بإطلاقه إلى أن وقع منه مثل ذلك ثانية وكنتُ إذ ذاك بدمشق فحضرته

il y dit de certaines choses que les docteurs désapprouvèrent; ils le déférèrent au roi Nâcir, qui ordonna de l'amener au Caire. Les juges et les jurisconsultes s'assemblèrent dans la salle d'audience du roi Nâcir, et Cherf eddîn Ezzouâouy, de la secte de Mâlic, dit : « Certes, que cet homme a dit cela et cela », et il énuméra les choses qu'on réprovait chez le fils de Taïmiyah. Il produisit des attestations à ce sujet, et les plaça devant le chef des kâdhis. Celui-ci demanda alors à Ibn Taïmiyah : « Que réponds-tu ? » et l'accusé dit : « Il n'y a point d'autre Dieu qu'Allah. » Le juge répéta la question, et l'accusé fit la même réponse. Le roi ordonna qu'il fût emprisonné, et il resta en effet détenu plusieurs années. Dans sa prison il composa un livre sur l'explication du Coran, qu'il a intitulé *la Mer environnante* (l'Océan), et qui est en quarante volumes environ.

Plus tard, sa mère se présenta au roi Nâcir et se plaignit à lui, et le roi ordonna de le mettre en liberté. Mais dans la suite il tint une conduite pareille à celle que nous venons de rapporter; et je me trouvais alors à Damas. J'étais donc